



ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ SEVRAN TERRE D'AVENIR CENTRE-VILLE MONTCELEUX

BILAN DE LA CONCERTATION

MARS 2019

Bilan de la concertation

ZAC Sevrans Terre d'Avenir Centre-ville – Montceaux

Sommaire

<i>1- Une concertation exemplaire</i>	<i>1</i>
<i>2- Les grands enjeux du projet et de la concertation.....</i>	<i>3</i>
<i>3- La méthodologie et le calendrier de la concertation</i>	<i>8</i>
<i>4- Les moyens de communication et de mobilisation</i>	<i>11</i>
<i>5- L'analyse des avis et contributions</i>	<i>21</i>
<i>6- Les engagements de Grand Paris Aménagement.....</i>	<i>26</i>

1- Une concertation exemplaire

Cette concertation préalable répond aux obligations du Code de l'urbanisme (articles L103-2 et suivants). Comme elle s'y était engagée dès le lancement de la procédure, l'équipe-projet de Grand Paris Aménagement est allée au-delà de ces obligations et a appliqué un certain nombre de principes qui s'inspirent de la Charte de la Participation du Public. Pour cette première étape de concertation dans une phase de conception du projet, il s'agissait de mener la démarche en relation étroite avec la Ville et les parties prenantes du projet pour être pleinement à leur écoute et leur garantir que tous leurs points de vue soient traités, analysés et restitués.

Les modalités de la concertation préalable à la création de la ZAC ont été définies comme suit par le conseil d'administration de l'EPA Plaine de France (devenu Grand Paris Aménagement), avec la délibération 2016-CA-20 du 23 décembre 2016 :

- « - Des réunions publiques afin de ponctuer le dispositif de concertation, d'en marquer le lancement et la clôture.
- Des débats-ateliers qui seront organisés en fonction des grandes thématiques et des secteurs du projet.
 - Un site internet permettant à chacun de trouver toutes les informations relatives au projet et à la concertation préalable à la création de la ZAC.
 - Une exposition publique avec un registre mis à la disposition du public.
 - La publication d'articles dans la presse locale pour informer les habitants de la concertation.

Pour ce faire les organisateurs de la concertation s'appuieront entre autres sur les instances citoyennes locales (comités de quartier, conseils citoyens...) »

Le maître d'ouvrage a donc appliqué les règles suivantes :

- Le porteur de projet a fait appel à un tiers garantissant le processus participatif : un cabinet indépendant a été missionné pour garantir la prise en compte de tous les points de vue et leur restitution ;
- Lors du lancement, puis à chaque étape du projet, le processus décisionnel a été précisé, et notamment la place de la participation du public ainsi que le degré de participation du public prévu ;
- Grâce au site internet dédié, au registre et aux expositions qui ont eu lieu dans les différents quartiers, le public a eu accès, dans les limites définies par la loi, à une information complète, transparente, sincère, pertinente et intelligible, tout au long de l'élaboration du projet, de sa conception à sa réalisation et à sa mise en œuvre ;
- Enfin, le tiers garant a produit un bilan qui résume la façon dont s'est déroulée la participation, relevant les points de convergence et de divergence résultant des débats et le porteur de projet a pris des engagements publics qui

explicitent, en la motivant, la manière dont il a pris en compte ou non les contributions du public dans son choix final.

Tous ces éléments sont réunis dans ce bilan qui conclut la concertation préalable à la création de la ZAC, qui s'est voulue exemplaire.

2- Les grands enjeux du projet et de la concertation

L'essentiel du projet

La Ville de Sevrans, ville de plus de 50 000 habitants située au nord de la Seine-Saint-Denis, fait partie de la métropole du Grand Paris, en étant une des cinq communes de l'établissement public territorial « Paris Terres d'Envol ». Cette ville est partie prenante de la dynamique de développement du Grand Paris. Le métro Grand Paris Express va desservir la ville avec sa ligne 16 et les deux gares qui sont prévues à Sevrans, à l'emplacement des gares RER actuelles. D'ici 2023, Sevrans sera situé à 15 minutes de la gare de Pleyel, 5 minutes de Roissy et 10 minutes de Marne-la-Vallée. Les travaux préparatoires sont en cours. C'est l'opportunité pour la ville d'engager une profonde transformation urbaine avec un projet urbain intitulé :

« Sevrans Terre d'Avenir ».

Accompagnée de l'agence d'urbanisme berlinoise LIN et en partenariat avec l'EPA Plaine de France, aujourd'hui Grand Paris Aménagement, la ville de Sevrans a réalisé entre 2014 et 2016 un schéma directeur du projet Sevrans Terre d'Avenir, développant une ambition urbaine forte « qui conjugue renouvellement urbain, aménagement et extension urbaine » et qui s'appuie sur « une redynamisation économique et résidentielle de grande ampleur, elle-même tirée par un projet sportif, culturel et de loisirs ambitieux ».

Suite à l'approbation de ce schéma directeur en conseil municipal (septembre 2016) Grand Paris Aménagement et la Ville de Sevrans se sont associés à travers un traité de partenariat pour la configuration et la conduite de la phase opérationnelle du projet.

Le projet, lié à la restructuration des deux pôles gares du RER B de Sevrans-Beaudottes et de Sevrans-Livry, sites des futures gares de la ligne 16 du Grand Paris Express, inclut les terrains Montceuleux, dont le foncier est maîtrisé par Grand Paris Aménagement ainsi que par la Ville de Sevrans. Le secteur d'étude initial couvrait 120 ha environ – soit près d'un tiers du périmètre communal.

Le périmètre de la future ZAC Sevrans Terre d'Avenir Centre-ville – Montceuleux ainsi que la programmation du projet ont été affinés, en lien avec la concertation et la réalisation de l'évaluation environnementale du projet, et sur la base des retours des habitants au cours de la concertation préalable à la création de la ZAC.

A l'est, sur les terrains Montceuleux - un site retenu pour l'appel à projets «Inventons la Métropole du Grand Paris» (IMGP) situé à 1,5 km de chacune des deux gares - l'ambition est de s'inscrire dans l'Arc paysager de l'Est Seine-Saint-Denis, dans un programme reliant les deux zones Natura 2000 (Parc Forestier de la Poudrerie et Parc du Sausset), un parc urbain avec des corridors écologiques, des cheminements doux et des développements immobiliers en franges. Par ailleurs la création d'une ou plusieurs pièces d'eau est à l'étude dans le cadre du projet Terre d'Eaux, lauréat de la consultation IMGP.

Autour de la gare Sevrans-Livry, le projet développe une densification maîtrisée du quartier de gare, en proposant un programme de logement mixte (mixité fonctionnelle, mixité sociale, mixité des typologies de logements et des formes urbaines).

Au final, le projet vise à inscrire le territoire durablement dans la métropole, à reconstituer des centralités, notamment autour de grands nœuds de transport en commun, en réintroduisant de la mixité fonctionnelle. Il implique la transition vers un nouveau modèle urbain, réinterroge notre rapport à la Ville, à la densité, aux distances et aux mobilités, le rapport entre ville et nature.

L'objectif est aussi de créer un lieu de destination, sur les terrains Montceuleux, à l'est de la Ville, en recréant du lien entre les grands poumons verts de l'Est Seine-Saint-Denis.

Au-delà du quartier de gare Sevrans-Livry et de la plaine Montceuleux, étaient inclus dans le schéma directeur Sevrans Terre d'Avenir un centre commercial (Beau Sevrans) et une zone d'activités (ZAE Bernard Vergnaud) amenés à muter en lien avec la redéfinition du pôle gare de Sevrans-Beaudottes – quartier "Urban" du schéma directeur. En lien avec la concertation, les études de faisabilité réalisées courant 2017 ont mené à exclure le quartier "Urban" du périmètre de ZAC, comme annoncé au cours de la soirée de restitution de la première phase de concertation le 14 décembre.

Ce secteur n'a pas été inclus dans le périmètre de la ZAC pour les raisons suivantes :

- pour le centre commercial Beau-Sevrans, une échelle temporelle du développement de ce secteur, sous maîtrise d'importants opérateurs privés (notamment en matière d'emprises foncières), qui ne correspond pas au calendrier de développement de la ZAC. La ville de Sevrans et les propriétaires du centre commercial se sont engagés dans un processus de discussion devant mener à un partenariat.
- pour la Zone d'activité Bernard Vergnaud : Cette zone d'activité accueille aujourd'hui 900 emplois. Économiquement dynamique, elle ne comporte pas de friche importante ni de dysfonctionnements majeur. L'objectif urbain de mixité fonctionnelle pourrait être atteint, à terme, par une évolution endogène de la zone notamment grâce à l'arrivée de la gare du GPE. Cette évolution, non caractérisée, n'implique pas une inclusion de la zone dans le projet urbain.

Le périmètre de concertation

Le périmètre de concertation comprenait le périmètre d'étude du schéma directeur Sevrans, Terre d'Avenir produit par l'agence LIN sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Sevrans.

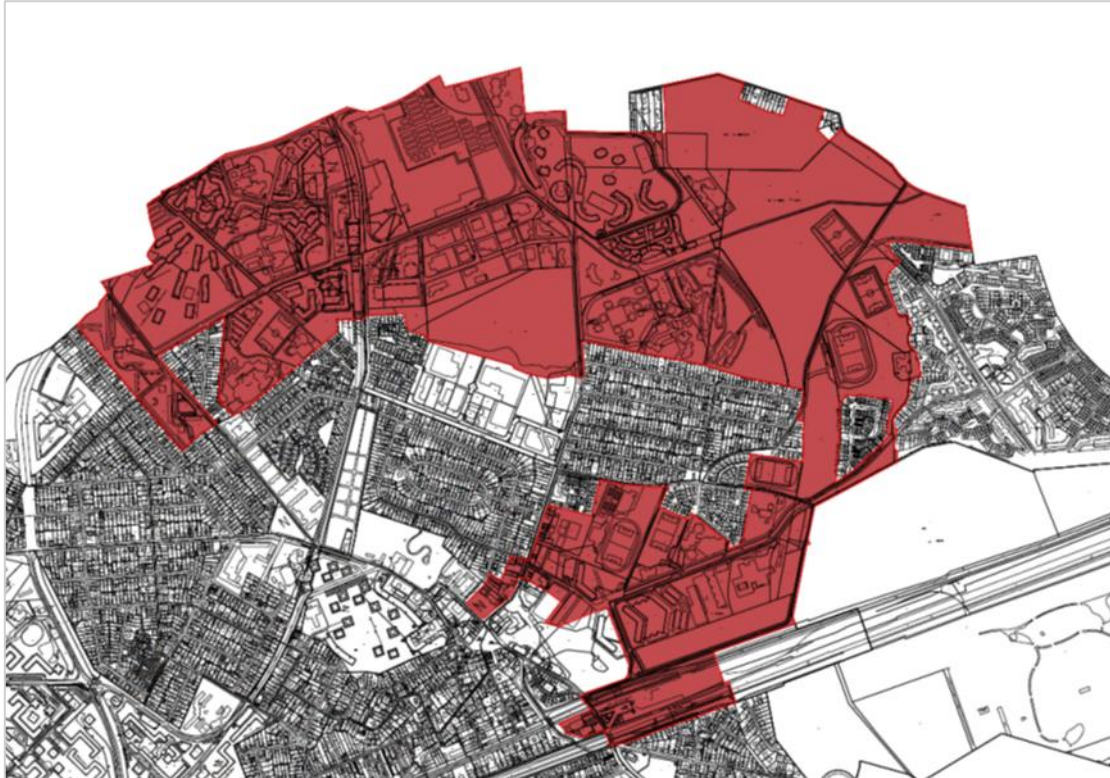


Image 1 – Périmètre soumis à concertation

Pour des questions de cohérence, le périmètre de projet soumis à la concertation incluait également les quartiers ANRU des Beaudottes et de Montceuleux-Pont Blanc. Ces quartiers d'habitat de grands ensembles sont en cours de rénovation urbaine dans le cadre du premier plan national de rénovation urbaine (PRU 1) et doivent faire l'objet d'un nouveau projet de rénovation dans le cadre du PRU 2. Leur transformation doit être pensée en étroite articulation avec le projet Sevrans Terre d'Avenir Centre-ville – Montceuleux, et en particulier avec le site Montceuleux.

Le périmètre de ZAC

Faisant suite à l'élaboration du schéma directeur de la ville de Sevrans, base de travail pour la concertation préalable à la création de la ZAC Sevrans Terre d'Avenir Centre-ville – Montceuleux, le périmètre de ZAC a été élaboré, précisé et affiné au cours de la période 2017-2018. Lors de la réunion de restitution de la première phase de concertation, le 14 décembre 2017, a été présenté au public le principe d'un périmètre englobant les deux quartiers Montceuleux (incluant le projet Terre d'Eaux issu de l'appel à projets *Inventons la Métropole du Grand Paris*) et Centre-ville (au nord de la gare RER/futur GPE de Sevrans-Livry).

Le périmètre définitif, présenté ci-dessous, a été élaboré dans la phase de travail qui a suivi et présenté aux habitants et aux élus lors de la phase de clôture de la concertation en septembre/octobre 2018.



Périmètre de la ZAC Sevrans Terre d'Avenir Centre-ville – Montceaux

Les enjeux de la concertation

ENJEU #1 TRAVAILLER / DÉVELOPPER SON ENTREPRISE

Le projet Sevrans Terre d'Avenir a pour objectif de favoriser l'emploi avec deux atouts majeurs :

- L'arrivée du Grand Paris Express,
- La qualité du cadre de vie.

Les gares du Grand Paris Express réduisent les temps de trajets pour les sevransais et les sevransais qui vont travailler dans la métropole, et pour les habitants de la métropole qui viennent facilement travailler à Sevrans.

La concertation a permis d'écouter les parties prenantes à la fois sur les possibilités nouvelles offertes par les dessertes des zones d'emploi qu'elles vont permettre et sur le développement économique à envisager dans le projet en lien avec les gares.

ENJEU #2 SE DÉPLACER

Les deux gares du Grand Paris Express, interconnectées au RER B, vont rapprocher les sevranaïses d'une part importante de la Métropole en réduisant les temps de parcours vers des destinations aujourd'hui lointaines (Pleyel, la Défense, Marne la Vallée...)

Le projet Sevrans Terre d'Avenir envisage aussi une nouvelle organisation des déplacements dans la ville. Les circulations douces à créer seront donc notamment destinées à favoriser l'accès aux gares. L'amélioration de l'intermodalité autour des gares, portée par la Société du Grand Paris et la ville de Sevrans, et le bouclage routier entre Montceaux Pont Blanc et Sevrans Livry selon le principe de Grande Allée du schéma directeur permettra de fluidifier les liaisons internes à la ville et au territoire. Ce bouclage routier est un élément structurant du projet, qui relie les 3 quartiers et les deux gares en irriguant l'Est de la ville et en privilégiant les mobilités actives ou décarbonées.

La concertation a permis d'écouter les parties prenantes sur la réorganisation des déplacements au sein de la ville comme vers de nouveaux pôles d'attraction mais aussi sur l'ambition de faire de Sevrans un lieu de destination.

ENJEU #3 VIVRE AU QUOTIDIEN

Sevrans a souffert d'une croissance rapide. Son tissu est composé de plaques importantes mal connectées entre elles. La maîtrise du développement urbain sera l'occasion d'améliorer la mixité des usages à l'échelle des îlots urbains. L'objectif est de rendre la ville propre à un usage piéton plus affirmé. L'animation des rez-de-chaussée par des commerces et des locaux professionnels et associatifs est un des moyens de parvenir à ce résultat.

La concertation a permis d'écouter les parties prenantes sur les améliorations que le projet peut apporter à la vie quotidienne des habitants de Sevrans et dans leurs activités les plus diverses (faire ses courses, se divertir, se promener) et pour une pluralité de publics : enfants, seniors, actifs, personnes porteuses de handicap...

ENJEU #4 BÉNÉFICIER D'UN CADRE DE VIE ATTRAYANT

Sevrans dispose d'espaces verts importants, gage de la qualité de vie en ville. L'aménagement d'un parc urbain sur les terrains constitue un enjeu pour le cadre de vie de la ville mais aussi à l'échelle du territoire et de la Métropole. Cet équipement est destiné à affirmer l'insertion de la ville dans l'arc paysager de la Seine-Saint-Denis et à renforcer le rapport ville/nature à Sevrans.

La concertation a permis d'écouter les parties prenantes sur les améliorations que le projet peut apporter à leur cadre de vie et à leur environnement. Elle a aussi permis à de nombreux habitants de s'exprimer sur les potentialités d'un secteur de la ville en grande partie en friche.

ENJEU #5 SE LOGER

Le projet s'appuie sur la maîtrise de la production de logements à Sevrans afin de garantir l'équilibre et la mixité d'une programmation répondant aux besoins des habitants :

- Mixité des bâtiments : grands et petits collectifs, maisons individuelles,
- Mixité des typologies : diversité de tailles, logements spécifiques (étudiants, seniors),
- Mixité de l'offre : accession libre, accession aidée, locatif intermédiaire, locatif social.

L'objectif de cette maîtrise est de favoriser le parcours résidentiel des habitants de Sevrans, du territoire et de la métropole.

La concertation a permis d'écouter les parties prenantes sur les programmes de logements envisagés dans le projet et leurs conséquences sur le parcours résidentiel et le peuplement de la ville.

3- La méthodologie et le calendrier de la concertation

La concertation préalable à la création d'une ZAC à Sevrans a associé¹, pendant toute la durée d'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

S'agissant d'une ZAC réalisée en maîtrise d'ouvrage directe par un établissement public, les modalités de concertation ne sont pas encadrées par une procédure rigide, le législateur ayant laissé aux initiateurs de l'opération le soin d'adapter la concertation aux caractéristiques de chaque projet.

L'EPA Plaine de France, aujourd'hui Grand Paris Aménagement, et la ville de Sevrans ont souhaité que les modalités de concertation aillent au-delà des seules procédures usuelles et ont proposé la tenue de réunions publiques afin de ponctuer le dispositif de concertation, d'en marquer le lancement et la clôture ; de débats ateliers organisés en fonction des grandes thématiques et des secteurs du projet ; d'un site internet présentant les informations relatives au projet et à la concertation ; d'une exposition publique, d'un registre ; ainsi que la publication d'articles dans la presse locale.

Les objectifs et les modalités de la concertation préalable ont été approuvés le 23 décembre 2016 par le conseil d'administration de l'EPA². La concertation réglementaire préalable à la création de ZAC a été organisée du 30 mars 2017 au 15 octobre 2018.

La méthodologie appliquée a consisté à proposer un véritable dispositif de garantie de la concertation pour toutes celles et tous ceux qui ont participé à la démarche : il s'agit de garantir que les contributions bénéficient toutes d'un traitement et d'une analyse la plus transparente possible ainsi que d'une réponse argumentée. *La Suite dans les Idées* a porté ce dispositif en tant que tiers-garant, entre le maître d'ouvrage et les personnes contactées.

¹ Conformément à l'article L. 300-2 du Code de l'urbanisme.

² Voir délibération n°2016-CA-20 en annexe du présent document

Cette méthodologie se décompose de la manière suivante :

- > un dispositif de mobilisation de proximité, allant directement au contact des habitants, via des outils de communication mobilisateurs et le soutien des équipes de la Ville de Sevrans et de leurs relais
- > une personnalisation et une fidélisation de la relation avec les personnes contactées grâce à une gestion fine et rigoureuse des bases de données et un suivi des contacts pris
- > une large palette d'outils, intégrant les outils numériques (site internet, réseaux sociaux) tant pour collecter les points de vue, que pour évaluer le dispositif ou s'appropriier le projet (exposition, balade, ateliers, rencontres-débats)

La concertation s'est donc déroulée sur le mode participatif, en s'appuyant sur des techniques d'animation mobilisant l'intelligence collective et permettant une expression à la fois libre et structurée de chacune et de chacun, qui clarifie les points de dissension et conforte les points de consensus.

Calendrier et modes d'animation

> Jeudi 30 mars 2017 à 20h : **Réunion de lancement de la concertation** de Sevrans Terre d'Avenir à la Salle des Fêtes, 9 Rue Gabriel Péri, 93270 Sevrans
Rencontre fédérative destinée à présenter le projet et la méthodologie de concertation et à recueillir les premiers avis.

> Mercredi 28 juin de 8h30 à 10h30 : **Petit-déjeuner "entrepreneurs"** à la Microfolie de Sevrans, 14, avenue Dumont-d'Urville 93270 Sevrans
Travail entre l'équipe-projet et des entrepreneurs en deux ateliers (post-it positionnés sur une vue aérienne de la ville).

> Samedi 1er juillet à 14h : Balade urbaine sur les terrains Montceuleux
Parcours accompagné de l'équipe-projet : présentation d'un des sites concernés par le projet et échanges entre les participants

> Dimanche 10 septembre : **Exposition et présentation du projet** lors de la manifestation " Jour de fête"
Cité des Sports, stade Gaston Bussière 34, rue Gabriel Péri 93270 Sevrans
Présentation par l'équipe-projet et échanges entre les participants, registre papier et registre électronique pour recueillir contacts et avis

> Du 16 octobre au 14 décembre 2017 : **Exposition itinérante** des 7 panneaux d'exposition du projet dans les lieux suivants :

- *Lundi 16 octobre 2017 à 18h*

Espace François-Mauriac (couloir de l'auditorium)

Conférence Université Participative Inter-âge (UPI) sur le thème « Sevrans du XXI^{ème} siècle dans le Grand Paris » de 18h à 20h - 50 personnes

- *Mardi 17 octobre 2017 à 9h30*

*Espace François-Mauriac (couloir de l'auditorium)
Conférence des cadres (interne) - 60 personnes*

- *Mercredi 18 octobre 2017 à 20h*

Espace Louis-Blésy

Comité de quartier Centre-Ville/Perrin – 20 personnes

- *Du lundi 6 au jeudi 16 novembre 2017*

Micro-Folie

➤ *Jeudi 9 novembre : Spectacle Narcisse – 200 personnes*

➤ *Mercredi 15 novembre : Réunion publique Beaudottes*

- *Samedi 18 novembre 2017 à 15h*

Ecole maternelle Crétier

Assemblée Générale des conseils citoyens – 75 personnes présentes

- *Samedi 25 et dimanche 26 novembre 2017*

Salle des Fêtes

Salon de l'Association d'Histoire Sevranaise – 250 personnes sur le week-end

- *Jeudi 14 décembre 2017 à 19h30*

Salle des Fêtes

Réunion publique de restitution

- *Mercredi 3 octobre 2018 à 18h*

Hall de la cité des sports Bussière

Atelier-débat avec les clubs et associations sportives

- *Samedi 6 octobre 2018 à 9h*

Hall de la Cité des Sports Bussière

Séminaire municipal

- *Lundi 15 octobre 2018 à 19h30*

Hall de la Cité des Sports Bussière

Réunion de clôture de la concertation préalable à la création de la ZAC

> Mercredi 18 octobre 2017 à 20h : **Réunion Comité de Quartier Centre-ville - Perrin** à l'Espace Louis-Blesy, 10 Rue Roger le Maner, 93270 Sevrans
Présentation du projet par l'équipe-projet, présentation du projet sélectionné dans le cadre de "inventons la Métropole du Grand Paris" et recueil des avis par un animateur-consultant.

> Mercredi 15 novembre 2017 à 19h30 : **Réunion publique** aux Beaudottes à la Microfolie - 14 Avenue Dumont d'Urville, 93270 Sevrans

Présentation du projet par l'équipe-projet, présentation des projets de gares par la Société du Grand Paris et du nouveau programme de rénovation urbaine par l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol, et recueil des avis par un animateur-consultant.

> Samedi 18 novembre à 15h - **Assemblée des Comités de Quartiers et des Conseils citoyens** à l'École maternelle Crétier, 12 rue Le Maner, 93270 Sevrans
Travail entre l'équipe-projet et les participants sous la forme de quatre ateliers (post-it positionnés sur une vue aérienne de la ville)

> Jeudi 14 décembre à 19h30 - **Réunion de restitution de la première phase de concertation** à la Salle des Fêtes, 9 Rue Gabriel Péri, 93270 Sevrans
Rencontre fédérative destinée à présenter les avis recueillis et les engagements de Grand Paris Aménagement

> Mercredi 3 octobre à 18h - **Atelier-débat avec les clubs et associations sportives** dans le hall de la cité des sports Bussière, rue Guy Cam, 93270 Sevrans
Présentation des évolutions du projet avec zoom sur la cité des sports Bussière et ses usages, et sur les activités proposées dans le cadre du projet Terre d'Eaux, échanges avec les représentants des associations sportives et les usagers

> Lundi 15 octobre à 19h30 - **Réunion de clôture de la concertation préalable à la création de la ZAC** dans le hall de la cité des sports Bussière, rue Guy Cam, 93270 Sevrans
Rencontre fédérative destinée à présenter les évolutions du projet suite à la concertation préalable et à clore la concertation

L'ensemble des comptes-rendus des différents temps de rencontres est disponible en ligne sur le site internet dédié : www.sevranterredavenir.fr, rubrique 'Actualités'.

4-Les moyens de communication et de mobilisation

1) Communication digitale

Création d'un site Internet

- www.sevranterredavenir.fr

Publications sur Facebook :

- Sevrans Terre d'Avenir (45 abonnés)

Publications sur Instagram :

- Sevrans Terre d'Avenir (20 abonnés)

2) Parution d'articles de presse

Plusieurs articles sont parus dans la presse locale sur le projet et la concertation de Sevrans Terre d'Avenir, d'où sont tirés les extraits ci-dessous :



Sevrans Terre d'Avenir
A l'écoute des Sevransais

La concertation préalable à la ZAC* Sevrans Terre d'Avenir, qui va changer le visage de la ville, va se clôturer le 15 octobre par une réunion publique. Y sera présenté le schéma directeur mûri, notamment autour de la cité des sports Gaston-Bussièrre et Terre d'Eaux.

Si les grands principes de la ZAC* Sevrans Terre d'Avenir sont connus, il reste beaucoup de décisions à prendre. Une concertation publique est prévue lundi 15 octobre à 19h30 au gymnase Bussière autour de six grands d'angles en particulier sur la cité des sports Bussière et Terre d'Eaux. Ces deux sites ont suscité le plus de remarques et questions lors de la première étape de concertations de mars à décembre 2017 : 400 habitants y avaient répondu présents.

* Une concertation à plusieurs niveaux

En amont de la réunion de 15 octobre, le maître a décidé de consulter l'ensemble des élus. Le 15 septembre, le conseil municipal a échangé sur le projet. Une commission municipale dédiée a été créée le 1^{er} octobre

de la Ville, entre autres. Depuis, nous avons fait évoluer et préciser en concertation le schéma directeur, explique Nicolas Mouton, directeur de l'Urbanisme. Les Sevransais sont invités à échanger autour de ces évolutions, avant de voter cette dernière phase de concertation.

Et, le 3, ce sera les représentants des clubs amateurs de la cité des sports qui se sont réunis autour de la table, au gymnase Bussière. Le 6, tous les élus du conseil municipal sont intervenus à son tour sur les grands projets de la Ville. À compter de ce jour, les habitants de la Ville, à l'exception de la commune de Sevrans, sont invités à échanger sur les grands projets de la Ville. La concertation préalable à la création de la ZAC* sera alors close, mais pas la concertation, qui doit se poursuivre tout au long du projet.



Le 15 mars 2017 à la salle des fêtes commença la concertation autour de Sevrans Terre d'Avenir.

Dossier

Projet Terre d'Eaux à Montceuleux

Terre d'Eaux est la première partie d'un projet de développement urbain et économique pour la métropole. L'objectif est de créer un quartier durable, moderne et attractif, capable de répondre aux besoins de la métropole parisienne en tant que lieu de destination pour l'ensemble de la métropole parisienne en tant que lieu de destination pour l'ensemble de la métropole parisienne.

Lauréat du projet Sevransais dans le cadre de l'appel à projets « Imagine la Métropole du Grand Paris », Sevrans a été élu lauréat du projet « Terre d'Avenir » au sein du développement durable, conforme aux objectifs nationaux et aux accords de Paris sur le climat, adoptés en 2015. Création de zones humides en lien avec les deux quartiers de Sevrans depuis des décennies, biodiversité, agriculture urbaine avec des légumes, une zone commerciale spécialisée en produits de valeur et dynamiser le territoire.

Le projet de la zone Sevransais est choisi dans le cadre de l'appel à projets « Imagine la Métropole du Grand Paris », actuellement la plus grande consultation urbaine d'Europe. Dans le cadre de « Terre d'Avenir », les terrains Montceuleux de Sevrans représentent un des 57 sites sélectionnés pour lequel ont concouru des groupements d'architectes, de promoteurs et d'investisseurs.

« Inventons la Métropole du Grand Paris »

Le 18 octobre dernier avait lieu au Pavillon Baltard la proclamation des lauréats de l'appel à projets intitulé « Inventons la Métropole du Grand Paris », actuellement la plus grande consultation urbaine d'Europe. Dans le cadre de « Terre d'Avenir », les terrains Montceuleux de Sevrans représentent un des 57 sites sélectionnés pour lequel ont concouru des groupements d'architectes, de promoteurs et d'investisseurs.

Le Parisien | Le Parisien - 12 octobre 2018

SEVRANS TERRE D'AVENIR

RÉUNION DE CLÔTURE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE À LA CRÉATION DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (ZAC)

LUNDI 15 OCTOBRE À 19H30

CITÉ DES SPORTS GASTON BUSSIÈRE

34 RUE GABRIEL PÉRI

93270 SEVRANS

Sevrans | Paris | Parisiens | Développement durable

3) Actions de communication pour les temps de rencontres

Pour l'ensemble des réunions, une publication a été faite sur le site Internet du projet et sa page Facebook.

> **Jeudi 30 mars 2017 à 20h : Réunion de lancement de la concertation de Sevrans**



© Mickael Barriera

- Flyers
 - o 18 500 flyers distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville de Sevrans
 - o 2 000 flyers déposés dans des lieux publics : bibliothèques, Maisons de quartier, Microfolie, MJC, gare Sevrans-Beaudottes, Mairie
- Affiches
 - o 100 affiches format 40*60 à destination des lieux publics de la Ville : bibliothèques, Maisons de quartier, Micro-Folie, MJC, gare Sevrans-Beaudottes, Mairie
 - o 200 affiches format « abribus » (80*120 et 120*160) pour toute la Ville
- Emailing :
 - o au fichier de la Ville : 336 contacts

180 personnes présentes

> Mercredi 28 juin 2017 de 8h30 à 10h30 : Petit-déjeuner entrepreneurs



© Grand Paris Aménagement

- Emailing au fichier qualifié des entrepreneurs de la Ville : 220 adresses mails

17 personnes présentes

> Samedi 1er juillet 2017 à 14h – balade urbaine sur les terrains Montceleux



© Philippe Letang

- 30 affiches 40*60 et 700 flyers mis à disposition dans les lieux publics de la Ville : bibliothèques, Maisons de quartier, MicroFolie, MJC, gare Sevrans-Beaudottes, Mairie

- Emailing :
 - o Aux 105 contacts du fichier pôle citoyenneté
 - o Aux 41 contacts recueillis lors de la soirée d'ouverture
 - o Aux 336 contacts du fichier « Ville »

10 personnes présentes (mauvais temps)

> Dimanche 10 septembre 2017 – Exposition et présentation du projet à Jour de fête



© Anthony Voisin

- Conception et exposition de 7 panneaux d'affichage et mise en place d'un stand dédié, partagé avec la Société du Grand Paris
- Panneaux de vote numérique fournis par Questions publique
- I-Pads pour prise de contact et commentaires des participants
- Fiches de registre papier

Environ 200 passages sur le stand dédié

> Du 16 octobre au 14 décembre 2017 : Exposition itinérante

Itinérance des 7 panneaux du projet exposés à Jour de fête

> Mercredi 18 octobre 2017 à 20h : Réunion Comité de Quartier Centre-Ville - Perrin



©Nathaniel Alberstam-Ville de Sevrans

Sur invitations de la Ville auprès des membres du comité de quartier.

30 personnes présentes

> Mercredi 15 novembre 2017 à 19h30 : Réunion publique aux Beaudottes



©Nathaniel Alberstam-Ville de Sevrans

30 affiches 40X60 :

- mise en place dans les lieux publics de la ville (Bibliothèque, Microfolie, Maison de quartiers, MJC, gare Sevrans-Beaudottes, Mairie, panneaux d'affichage public)

700 Flyers :

- mise en place dans les lieux publics de la ville (Bibliothèque, Microfolie, Maison de quartiers, MJC, gare Sevran-Beaudottes, Mairie)
- invitations numériques diffusées à des contacts locaux (acteurs associatifs, membres des comités de quartier, membres de conseil syndical, parents d'élèves)

50 personnes présentes

> Samedi 18 novembre 2017 à 15h - Assemblée des Comités de Quartier et Conseils citoyens



©Nathaniel Alberstam-Ville de Sevran

- E-mailing aux 724 contacts + lien d'inscription

Fichier ville	336
Fichier entrepreneurs	220
Fichier pôle citoyenneté	105
Fichier contacts recueillis le 30/03/17	41
Fichier newsletters	22
TOTAL	724

75 personnes présentes

> Jeudi 14 décembre 2017 à 19h30 - Réunion de restitution



©Nathaniel Alberstam-Ville de Sevrans

- Affiches
 - o 100 affiches format 40*60 à destination des lieux publics de la Ville : bibliothèques, Maisons de quartier, Micro-Folie, MJC, gare Sevrans-Beaudottes, Mairie
- Flyers
 - o 18 500 flyers distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville de la Sevrans
 - o 2 000 flyers déposés dans des lieux publics : bibliothèques, Maisons de quartier, Microfolie, MJC, gare Sevrans-Beaudottes, Mairie

- Emailing aux fichiers - 724 contacts

Fichier ville	336
Fichier entrepreneurs	220
Fichier pôle citoyenneté	105
Fichier contacts recueillis le 30/03/17	41
Fichier newsletters	22
TOTAL	724

150 personnes présentes

Le fichier de contacts de cette concertation a été constitué dans le respect des préconisations de la Commission nationale Informatique et Libertés.

> Mercredi 3 octobre 2018 à 18h - Atelier-débat avec les clubs et les associations sportives

- Emailing aux représentants des associations sportives de la ville de Sevrans

> Lundi 15 octobre 2018 à 18h – Réunion de clôture de la concertation préalable à la création de la ZAC



© Anthony Voisin

- Affichage urbain abri bus
 - o 300 affiches format 120 x 176 / 80 x 120 / 40 x 60 exposées la 1^{ère} semaine d'octobre dans les abris bus de l'ensemble de la Ville de Sevrans
- Flyers
 - o 18 500 flyers distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville de la Sevrans
 - o 3 000 flyers distribués dans les boîtes aux lettres du quartier de Villepinte jouxtant les terrains Montceuleux

- Emailing aux fichiers - 745 contacts

Fichier ville	336
Fichier entrepreneurs	220
Fichier pôle citoyenneté	105
Fichier contacts recueillis le 30/03/17	41
Fichier newsletters	43
TOTAL	745

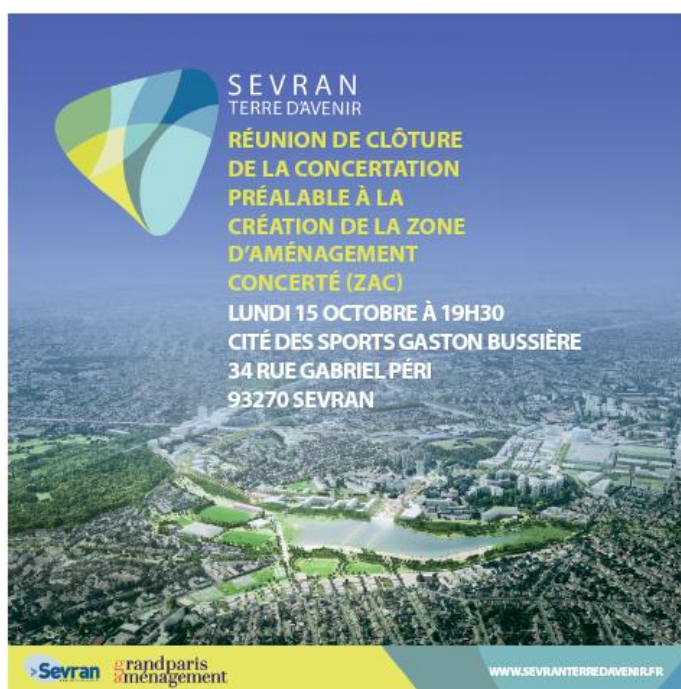
200 personnes présentes

Le fichier de contacts de cette concertation a été constitué dans le respect des préconisations de la Commission nationale Informatique et Libertés.

- Article dans le Journal municipal de Sevrans – édition d’octobre 2018
Article de fond 4^{ème} de couverture



- Quart de page dans Le Parisien 93 diffusé le vendredi 12 octobre
>> 20 982 lecteurs chaque jour



5- L'analyse des avis et contributions

Cette analyse est tirée de verbatims des rencontres et des contenus recueillis dans les ateliers sur les post-it et via le site internet dédié qui comportait un registre destiné à recueillir les avis des internautes. Au total, plus de 300 avis ont été ainsi collectés.

L'ensemble des comptes-rendus des différents temps de rencontres est disponible en ligne sur le site internet dédié : www.sevranterredavenir.fr.

Sur chacun des 5 enjeux, voici les principaux sujets évoqués dans ces avis et contributions.

ENJEU #1 TRAVAILLER/DÉVELOPPER SON ENTREPRISE

Des interventions ont porté sur le développement de l'emploi dans la ville, en particulier dans les rencontres fédératives. Le projet Terre d'Avenir a été identifié comme une vraie opportunité pour développer de la diversité commerciale et de l'emploi sur Sevrans.

Dans les ateliers organisés avec les entrepreneurs -qui ont considéré le projet comme un changement positif pour Sevrans-, trois principaux sujets ont été abordés : les stratégies économiques et immobilières, les enjeux de mobilités et d'emploi et la qualité du cadre de travail (*ces deux derniers points sont traités dans les enjeux : "se déplacer" et "bénéficier d'un cadre de vie attrayant"*). Ils ont souligné d'abord l'intérêt du projet pour les commerçants qui se situent autour des gares et qui profiteront demain de l'amplification attendue de leur fréquentation. Des commerces d'envergure nationale sont attendus pour diversifier l'offre commerciale. Des propositions ont été recueillies pour revoir l'organisation du marché forain et rénover les centres commerciaux de proximité.

Le projet urbain lié aux gares du GPE est identifié par les acteurs économiques de Sevrans comme facteur favorable à l'élargissement de leur clientèle et la pérennisation de leur activité. Les travailleurs habitant la ville y voient également une opportunité de développer les modes de travail innovants (mutualisation, télétravail, emplois de proximité).

Les entrepreneurs ont émis des propositions pour faire en sorte que leurs entreprises soient mieux connectées à internet. Ils attendent le déploiement global de la fibre et souhaitent être accompagnés pour être raccordés. L'étude de la faisabilité d'un restaurant adapté à l'accueil de la clientèle des entreprises sevranaises est souhaitée.

Une inquiétude s'est exprimée concernant l'avenir des jeunes sevransais : quelques participants ont proposé l'intégration au programme de constructions d'un équipement de formation, certains avis évoquant un établissement universitaire en soulignant la difficulté des étudiants de Sevrans dans leur parcours universitaire.

Concernant la phase chantier du projet, la mise en place de clauses d'insertion ou d'un dispositif de soutien à l'emploi local dans le cadre global de Sevrans Terre d'Avenir a été proposée.

Les habitants ont également mis en avant la nécessité d'une vision cohérente à une échelle large, en développant un "*marketing territorial*" pour éviter d'alimenter la concurrence entre les territoires.

ENJEU #2 SE DÉPLACER

Le projet Sevrans Terre d'Avenir Centre-ville – Montceaux s'inscrit dans le contexte des déplacements en centre-ville de Sevrans, à proximité immédiate de la gare de Sevrans-Livry.

Le quotidien des déplacements dans ce secteur connaît aujourd'hui des contraintes liées principalement à deux caractéristiques du centre-ville : la difficulté de traversée du canal de l'Ourcq et des rails SNCF d'une part, et les nuisances liées au Marché de Sevrans qui bloque l'avenue du Marché trois jours par semaine d'autre part. Par ailleurs, l'arrivée du Grand Paris Express (gare de la ligne 16 adossée à la gare existante, annoncée pour 2024) et les constructions dans le cadre du projet urbain vont apporter des changements importants à la situation existante.

Le Grand Paris Express, qui améliorera nettement la desserte en transports en commun structurants de la ville de Sevrans, amènera à l'horizon de réalisation du projet urbain des changements dans les pratiques de mobilités des sevransais. Le projet de pôle multimodal de la gare prévoit la création d'une traversée pour les bus du canal de l'Ourcq, qui délesterà la traversée existante d'une partie du trafic et améliorera l'efficacité de la desserte de la gare par les bus.

Le projet urbain, qui créera des logements et de l'activité économique, sera générateur de déplacements supplémentaires en centre-ville. Toutefois, il permettra également, par le biais du prolongement de la rue Guy Cam, la création d'un itinéraire alternatif à l'avenue du Marché, permettant d'éviter les jours de marché la traversée du centre-ville de Sevrans pour un certain nombre de conducteurs. La Grande Allée qui sera concrétisée dans le périmètre de la ZAC sera également porteuse de la nouvelle ambition de la ville de Sevrans pour les modes actifs et les transports en commun, auxquels elle donnera espace et visibilité.

Au cours de la concertation, les nouvelles dessertes offertes par les deux futures gares du métro Grand Paris Express ont été largement traitées, avec quelques inquiétudes sur le maintien du calendrier de réalisation. Les gains de temps annoncés sur les connexions et les nouvelles opportunités économiques ont particulièrement intéressé les entrepreneurs, mais aussi le public présent à Jour de fête.

Au-delà des gares, c'est l'ensemble des modes de déplacements, encore fortement dominés par la voiture, qui a été discuté. Les problèmes de circulation et de stationnement vécus quotidiennement par les sevransais dans le centre-ville ont occupé une partie importante des échanges.

Beaucoup d'interventions dans ce domaine ont porté sur l'engorgement actuel de la ville et la crainte de voir arriver, avec des populations nouvelles, davantage de véhicules individuels. La problématique du stationnement les jours de marché a également été évoquée à de nombreuses reprises, d'autant que certains parkings existants sont considérés comme insuffisamment sécurisés.

La Ville a convenu des difficultés vécues aujourd'hui par les habitants en centre-ville et autour du marché. L'aménageur a précisé qu'au vu des études réalisées et grâce à l'arrivée des gares du Grand Paris, le développement de la ZAC n'était pas de nature à empirer la situation existante. Il a également souligné l'importance de la création, dans le cadre du projet, du prolongement de la rue Guy Cam reliant la rue Gabriel Péri à l'avenue Léon Jouhaux pouvant permettre, les jours de marché où l'avenue du Marché est trop congestionnée, de rejoindre le centre-ville de Sevrans en évitant le carrefour Sportiss/Ballanger, principale contrainte dans les circulations en centre-ville de Sevrans.

Certains avis se sont portés sur le développement des circulations douces : bus, vélos, marche à pied, avec beaucoup de propositions en faveur de pistes sécurisées, de lieux de stationnement adaptés et équipés. Quelques contributions ont porté sur les personnes à mobilité réduite et celles porteuses de handicap.

Grand Paris Aménagement a rappelé que la réflexion sur l'intermodalité et le développement des modes doux/transports en commun était une réflexion multi-partenariale, organisée notamment autour des « études de pôles » définissant les aménagements autour des gares du Grand Paris. Elle associe particulièrement la Société du Grand Paris, Île-de-France-Mobilités et la Ville de Sevrans. Grand Paris Aménagement porte une vision ambitieuse pour la desserte du projet auprès de ses partenaires publics et inscrit dans son projet des espaces réservés aux modes doux ainsi qu'aux mobilités partagées.

Le bouclage routier sur le principe de la Grande allée du schéma directeur a également suscité des réactions. Certains craignent qu'elle ajoute des difficultés de circulation et de stationnement : des propositions ont été faites pour éviter la circulation de transit et développer des voies nouvelles de contournement (passerelle supplémentaire sur le canal par exemple).

L'étude de trafic menée par Grand Paris Aménagement montre que le projet Sevrans Terre d'Avenir Centre-ville – Montceaux, avec la création du bouclage routier avenue Ronsard-avenue Léon Jouhaux, réaffirme la hiérarchisation des axes sevransais en évitant la diffusion d'un trafic de transit sur des axes résidentiels. La Grande Allée est en outre un support de modes doux structurant, qui participera à leur développement dans la ville de Sevrans.

ENJEU #3 VIVRE AU QUOTIDIEN

L'essentiel des échanges sur ce sujet a porté sur la place des services et équipements publics. La concertation a permis aussi de recueillir des avis sur les équipements publics nécessités par le projet, et en particulier la création d'écoles et de crèches,

mais aussi les bureaux de poste actuellement engorgés. La question de la sécurité a également donné lieu à des échanges sur le rôle de la police municipale et les attentes concernant la Police nationale.

Grand Paris Aménagement a précisé le montage financier d'une opération d'aménagement, en explicitant notamment les modes de financement des espaces et équipements publics. L'aménageur a également affirmé que la question de la sécurité dans le projet était un enjeu clairement identifié, et ferait l'objet d'une étude (ESSP réglementaire). Le plan lumière produit en 2018 par les équipes de l'opération d'aménagement (Concepto avec les agences LIN, Particules, Topotek pour le compte de l'aménageur) permet aussi, outre l'apport paysager important qu'il représente, d'assurer la sécurité dans le cadre du projet et de réfléchir à la place des femmes dans l'espace public.

L'offre de soins a été l'objet d'un échange avec les professionnels de santé présents lors de l'atelier avec les entrepreneurs. Le regroupement en pôles de santé avec des services autour (type pharmacie) a été suggéré.

Le devenir du stade Bussière a également fait l'objet d'importantes discussions, le schéma directeur de la Ville, base des discussions en 2017, prévoyant d'utiliser l'espace qu'il occupe pour des programmes de logements. Beaucoup d'interrogations se sont exprimées sur cet aspect du projet. La demande d'une étude plus approfondie autour du devenir des activités sportives a été souhaitée. L'offre sportive et culturelle de la Ville a été discutée plus globalement, avec aussi le souhait de voir s'ouvrir un cinéma.

Grand Paris Aménagement a rappelé qu'une étude urbaine préciserait la programmation de la ZAC dans le respect du projet global (principes du schéma directeur appliqués aux deux quartiers Centre-ville et Montceuleux, avec intégration des éléments nouveaux apportés par le concours Inventons la Métropole du Grand Paris sur la plaine Montceuleux).

Les éléments programmatiques étudiés ont pris en compte les apports de la concertation publique. Le plan d'aménagement de la ZAC produit en 2018 a pris en compte la demande des habitants de sauvegarder en centre-ville la cité des sports Bussière. Le gymnase, un stade de grand jeu ainsi que les tennis et le terrain de tir à l'arc sont conservés dans le projet. Une réflexion est portée sur la réintégration de locaux d'associations sportives et salles de sport en rez-de-chaussée des bâtiments de logement qui verront le jour sur le secteur Bussière.

Lors des réunions de septembre/octobre 2018 et de la présentation du plan d'aménagement de la ZAC, certains habitants ont souligné l'évolution positive du projet en insistant sur le poids de la mobilisation des habitants.

ENJEU #4 BÉNÉFICIER D'UN CADRE DE VIE ATTRAYANT

Là aussi, certaines situations actuelles ont d'abord été évoquées avec les problèmes de propreté et de salubrité ou la question du nettoyage des espaces publics – qui risque de se poser avec une acuité grandissante à mesure que le flux de passagers va s'accroître dans les futures gares. Les participants ont évoqué l'image difficile de la ville de Sevran liée à ces problèmes de propreté mais aussi aux problèmes de sécurité. Grand Paris Aménagement a affirmé que l'un des enjeux prioritaires du projet Terre d'Avenir était de changer l'image de la ville, en créant du logement de qualité et en valorisant les terrains Montceuleux comme un site attractif dans le cadre du développement de la Métropole du Grand Paris.

Tous les participants apprécient le projet d'un espace naturel aménagé mais peu se projettent dans ce que pourrait devenir la base de loisirs envisagée. Le principe de l'intégration des terrains Montceuleux dans l'Arc paysager de l'Est-Seine-Saint-Denis mis en avant par l'agence LIN a été accueilli favorablement par les participants.

Beaucoup d'avis de vigilance ont par ailleurs été émis pour ne pas perdre d'espaces verts, pour maintenir le stade Bussière comme un poumon vert et sur l'intérêt de plans d'eau aussi vastes que ceux prévus dans le projet. A signaler concernant toujours la problématique de l'eau : l'idée de la réouverture de la Morée et l'inquiétude sur les mares asséchées du Parc de la Poudrerie.

Grand Paris Aménagement a rappelé que la réouverture de la Morée était un projet à une échelle plus large que celle de la ZAC, et l'aménageur s'est engagé dans une dynamique de mutabilité, pour que le projet conçu par Grand Paris Aménagement préserve à terme la possibilité d'une réouverture de la Morée portée par les différents acteurs publics. Les porteurs du projet Terre d'Eaux ont pu présenter les principes techniques et écologiques du fonctionnement des pièces d'eau.

ENJEU #5 SE LOGER

Même si beaucoup souhaitent une plus grande diversité de catégories sociales dans l'habitat, la construction de nouveaux logements est un motif de préoccupation pour certains contributeurs qui s'interrogent sur le nombre d'habitants que les programmes de construction vont générer et craignent une trop forte densité et des constructions trop hautes, ainsi qu'une trop grande part de logement social.

D'autres craignent des prix de loyers trop élevés. La concertation a notamment permis aux propriétaires de pavillons proches du Stade Bussière d'exprimer leur inquiétude, soit parce qu'ils craignent pour le vis-à-vis, soit parce qu'ils imaginent que leurs biens vont perdre de la valeur ou être expropriés.

Des propositions ont été faites sur l'esthétique des bâtiments, la qualité des logements, leur isolation thermique ou acoustique, leur accessibilité. Autant de propositions qui faisaient écho aux nombreuses demandes d'amélioration de certains logements existants.

Une inquiétude a par ailleurs été exprimée quant à l'intégration du logement existant dans le projet. Grand Paris Aménagement a rappelé qu'une partie du logement

existant était inscrite dans le périmètre du deuxième Plan national de rénovation urbaine, dans le cadre duquel des comités techniques étaient organisés. Ces comités techniques, auxquels participe Grand Paris Aménagement, permettent d'assurer la cohérence entre les différents projets. De plus, l'agence LIN, architecte-urbaniste de la ZAC Sevrans Terre d'Avenir Centre-ville – Montceaux, porte une attention particulière à la bonne intégration du projet dans le cadre bâti existant.

Au cours de cette année de concertation, ce sont plus de 600 habitants de Sevrans qui ont été rencontrés au cours des différentes réunions sur les grands axes du projet Sevrans Terre d'Avenir. Ils ont eu l'occasion d'exprimer en retour leurs attentes, leurs questions et leurs points de vigilance : plus de 300 propositions et avis ont été recueillis.

L'image et l'identité de la ville ont été au cœur de nombreux échanges. Les entreprises estiment en particulier que leur image est en partie influencée par celle de leur territoire et ils ont souhaité que la dynamique Sevrans Terre d'Avenir soit porteuse de l'amélioration de l'image de la ville.

Cette concertation a eu des difficultés à dépasser l'expression des nombreuses problématiques du quotidien. Aussi, dans le respect de l'économie globale du projet présenté lors de cette concertation, il sera nécessaire d'affiner dans les prochaines étapes le programme et le calendrier du projet pour que ce dernier soit ajusté aux besoins des habitants et aux capacités des différents partenaires du projet.

Enfin, au cours des dernières réunions de concertation, les habitants ont reconnu la prise en compte des demandes issues de la concertation et la dynamique de collaboration en œuvre autour du projet urbain.

6- Les engagements de Grand Paris Aménagement

Cette concertation préalable a été très riche d'échanges entre l'Aménageur, la Ville, les concepteurs et le public. Elle a montré l'intérêt de ce dernier pour le projet et pour une transformation du site allant vers le développement d'un cadre de vie attrayant et sûr, permettant davantage de mixité fonctionnelle et sociale. Elle a permis de souligner les préoccupations liées aux contraintes du site, et les efforts de l'aménageur pour les réduire ou les compenser.

L'ensemble des observations recueillies et les réponses apportées par Grand Paris Aménagement, maître d'ouvrage du projet, et ses partenaires, permettent de dresser

un bilan globalement positif de la concertation et de poursuivre le projet de création de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Sevrans Terre d'Avenir Centre-ville - Montceuleux.

À la suite des réunions de 2017, une phase de travail s'est engagée en 2018 pour affiner le dossier et offrir des réponses aux questionnements mis en avant par les habitants au cours de la concertation préalable. Grand Paris Aménagement a maintenu, au cours de cette phase de travail, son implication dans les études à l'échelle du territoire pour assurer l'intégration du projet et la cohérence des ambitions mises en œuvre :

- o Dans le travail autour du Nouveau Plan National de Rénovation Urbaine pour assurer le lien entre les quartiers politique de la ville et la ZAC Sevrans, Terre d'Avenir, Centre-ville – Montceuleux ;
- o Au sein des études de pôles d'échanges intermodaux, où Grand Paris Aménagement participe à la réflexion autour des pôles gares de Sevrans, en particulier la gare de Sevrans-Livry, pour intégrer le projet de ZAC dans la réflexion sur le rabattement, le stationnement, la desserte en transports en commun et la circulation autour de la gare et en centre-ville.

Cette phase de travail, parallèle à la finalisation de l'évaluation environnementale au stade de création de ZAC, a permis d'affiner le schéma urbain du projet, en préservant un terrain de grand jeu ainsi que le bâtiment principal de la cité des sports sur le secteur Bussière et en précisant les emplacements réservés pour la création d'équipements publics, notamment des écoles. Elle a confirmé le principe de Grande Allée pour relier le quartier Montceuleux à la gare de Sevrans-Livry et y développer plusieurs modes (transports en commun, piétons, vélos, voitures). L'élaboration d'un plan lumière du projet urbain a permis de confirmer l'ambition de Grand Paris Aménagement sur les questions de qualité de vie et de sécurité. Enfin, cette phase a permis de renforcer l'intégration urbaine et environnementale du projet Terre d'Eaux, au sein de l'opération Sevrans Terre d'Avenir Centre-ville – Montceuleux.

Les prochaines étapes du projet, en vue du dépôt d'un dossier de réalisation de ZAC et d'un dossier d'autorisation environnementale unique, permettront d'approfondir les études pour optimiser le projet sur les questions de sécurité, de stationnement, de gestion de l'eau.

Un calendrier prévisionnel des prochaines étapes de réalisation du projet de ZAC a été proposé en séance :

- courant 2019 : approbation du dossier de création de ZAC ;
- courant 2020 : approbation du dossier de réalisation de ZAC et du Programme des Équipements Publics (PEP) ;
- 2020-2021 : démarrage des travaux d'aménagement ;

- 2023-2024 : premières livraisons de logements.

Le Code de l'Environnement (article L122-1 et suivants) dispose que le maître d'ouvrage doit mettre à disposition du public l'étude d'impact relative au projet ainsi que l'avis de l'autorité environnementale sur cette étude. Dès lors, ces documents seront rendus disponibles au public.

Lise des annexes au bilan de la concertation

- Annexe 1 – Délibération n°2016-CA-20 du conseil d'administration de l'EPA Plaine de France – Question n° 4.2 : Projet Sevrans Terre d'Avenir : approbation des modalités de la concertation
- Annexe 2 – Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Sevrans du mardi 13 décembre 2016 : projet « Sevrans Terre d'Avenir » : approbation des modalités de la concertation
- Annexe 3 – Comptes-rendus de l'ensemble des réunions et ateliers de la concertation préalable à la création de ZAC réalisés par l'agence La Suite dans les Idées
- Annexe 4 – Rapport statistique des panneaux de vote numérique de l'exposition du Jour de fête du 10 septembre 2017
- Annexe 5 – Charte graphique de la concertation préalable à la création de ZAC ; affiches, flyers, panneaux d'exposition utilisés au cours des différentes réunions
- Annexe 6 – Les grandes étapes de la concertation en images



—

**ZONE
D'AMÉNAGEMENT
CONCERTÉ**
SEVRAN TERRE D'AVENIR
CENTRE-VILLE
MONTCELEUX

—

BILAN DE LA CONCERTATION

MARS 2019

**grandparis
aménagement**

 @gpamenagement
www.grandparisamenagement.fr